

Synthèse du sondage

L'IEFP et l'AMF ont conjointement, fait réaliser par le Credoc une enquête sur la culture financière de base des Français. Les résultats de ce sondage seront publiés à l'occasion des Journées de l'économie de Lyon(1), le 9 novembre 2011, lors de la séance d'ouverture.

A l'occasion de la parution de cette étude Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers a déclaré : « *Disposer d'une solide culture financière et économique est plus que jamais indispensable dans la mesure où les services financiers jouent un rôle de plus en plus important dans la vie des Français : achat d'un logement, financement des études des enfants, ou complément de revenu à leur retraite. Dans ce contexte, il est important pour le citoyen de bien comprendre les avantages mais surtout les risques encourus par tel ou tel type de placement. Il existe des lacunes dans la culture financière des Français, mais cette étude est encourageante car elle nous indique qu'ils sont curieux et demandeurs en formation. Tel est le sens des actions de terrain conduites par l'IEFP et l'AMF* ». Et d'ajouter « *Compte tenu des enjeux sociétaux, la mobilisation des pouvoirs publics sur ce sujet doit être totale* ».

Pour Georges Pauget, président de l'IEFP, « *Ces résultats confortent l'IEFP dans ses principales missions qui sont d'encourager l'éducation financière à l'école, promouvoir les formations en entreprise, et aider les consommateurs de produits financiers à se poser les bonnes questions. Ils nous permettent d'identifier des messages clés qu'il conviendra de marteler et d'expliquer, comme par exemple, qu'on ne peut pas, contrairement à ce que croient encore 25 % des Français, avoir un rendement élevé sans prendre de risque. Sur d'autres points, les résultats sont assez rassurants. Les Français gèrent plutôt bien leur budget personnel, et maîtrisent la plupart des grands principes financiers, notamment les vertus de la diversification. L'IEFP et l'AMF vont donc continuer à œuvrer pour une plus grande pédagogie à destination du grand public* ».

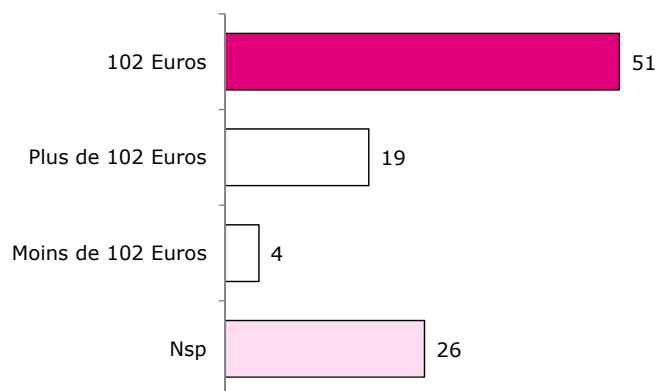
(1) Les Journées de l'économie sont dirigées par Pascal Le Merrer - enseignant à l'ENS Lyon, responsable des sites DGESCO-SES, touteconomie.org et journeeseconomie.org. Elles sont organisées sous l'égide d'un Comité Scientifique, parrainées par l'Assemblée Nationale et par quatre ministères dont celui de l'éducation nationale

Principaux enseignements du sondage

✓ Des difficultés à faire des calculs financiers simples

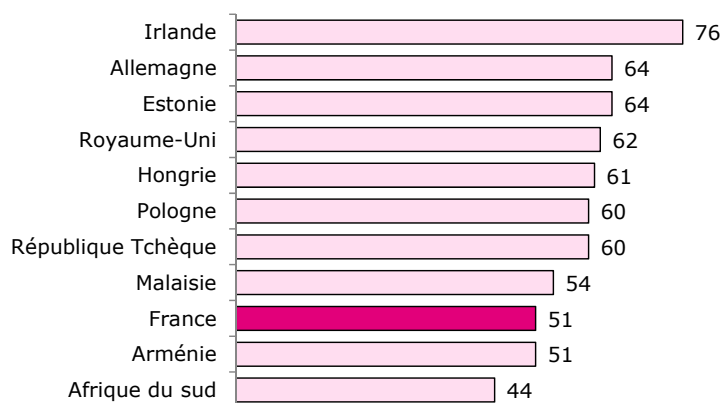
Une personne sur deux seulement sait que 100€ placés à 2% par an conduisent à un capital de 102€ au bout d'un an. La proportion de mauvaises réponses (23%) et celle des réponses évasives (26%) étonnent par leur ampleur.

Imaginons que vous placiez 100 euros sur un compte rémunéré à 2% par an. Vous ne faites plus aucun versement sur ce compte et vous ne retirez pas non plus d'argent. Combien aurez-vous sur votre compte un an plus tard, une fois les intérêts versés ? (réponses spontanées recodées *a posteriori*, en%)



Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011.

Comparaison avec quelques pays ayant fait le test de l'OCDE - Proportion d'individus qui, dans chaque pays, trouvent la bonne réponse à la question précédente

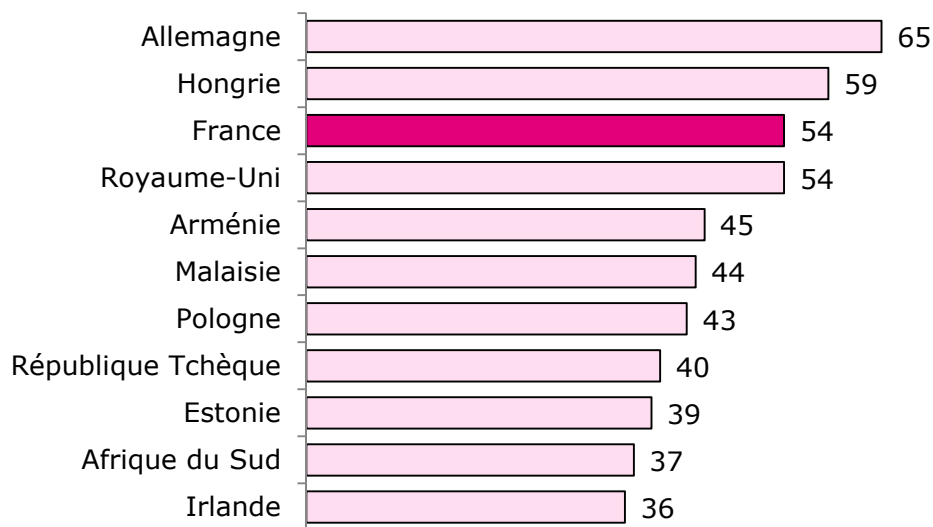


Source : OCDE, enquête « Financial literacy measurement », 2011. Pour la France: CRÉDOC, Enquête « La culture financière des Français », 2011

Ces mauvais résultats classent la France en queue de peloton par rapport aux autres pays ayant effectué ce type de test à l'initiative de l'OCDE en 2011 : les Irlandais sont, de loin, les plus à l'aise, tandis que nos concitoyens se situent entre les Sud-Africains, les Arméniens et les Malaisiens, loin derrière les Allemands ou les Anglais.

Le calcul avec des intérêts composés n'est pas vraiment maîtrisé : une très courte majorité (54 %) sait que cette même somme de 100€, placée pendant 5 ans à 2% par an et dont on laisse les intérêts faire « boule de neige », permet de disposer d'un capital de plus de 110€ ; 17% ne savent pas ou pensent n'avoir pas assez d'informations pour répondre et 29% désignent une mauvaise réponse. Les Français sont ici relativement mieux placés par rapport aux pays ayant procédé à ce type de test, puisqu'ils ne sont dépassés que par l'Allemagne, les Etats-Unis et la Hongrie.

Comparaison avec quelques pays de l'OCDE
Et combien aurez-vous sur votre compte au bout de cinq ans ?
 (Proportion de bonnes réponses)



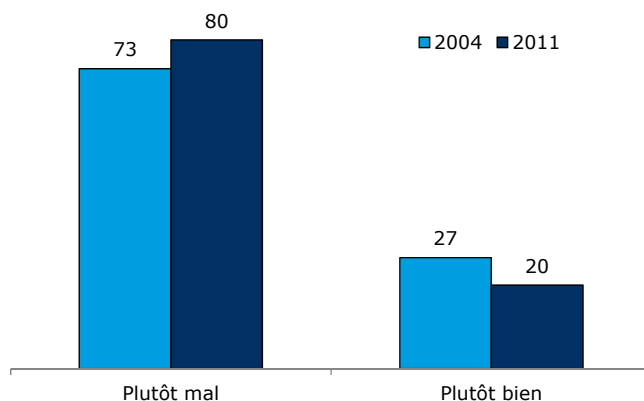
Source : OCDE, enquête « Financial literacy measurement », 2011.
 Pour la France: CRÉDOC, Enquête « La culture financière des Français », 2011

Autre illustration des difficultés à réaliser des calculs financiers : seuls 11% savent qu'un patrimoine qui a progressé de 200% a en fait été multiplié par trois ; 55% pensent qu'il a été multiplié par deux **et 17 % s'imaginent qu'il a été multiplié par 20, ce qui peut poser des problèmes !** Ces résultats sont d'autant plus étonnants que 78% des Français disent être à l'aise en calcul.

✓ **Des lacunes dans la culture financière**

80% de la population reconnaissent en revanche mal s'y connaître dans le domaine des placements financiers. Le sentiment d'incompétence a même progressé depuis 2004 (+7 points). Dans l'intervalle, la crise financière et ses répercussions en chaînes ont certainement contribué à brouiller les cartes.

Globalement, avez-vous le sentiment de vous y connaître plutôt bien ou plutôt mal dans le domaine des placements financiers? (en%)



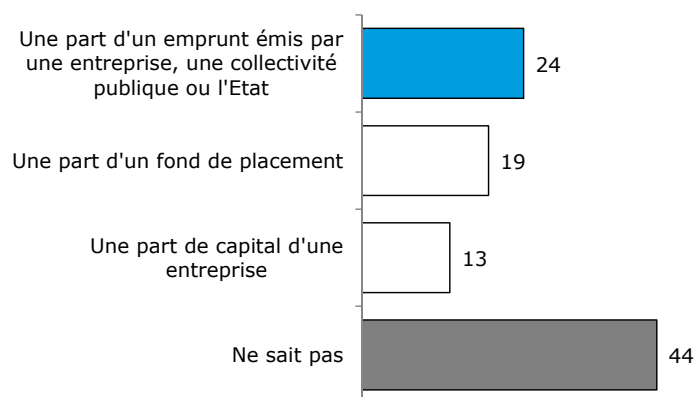
Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011 ; TNS-Sofres/AMF, « L'éducation financière des Français », 2004.

Mais concrètement les consommateurs et les épargnants ne se sentent pas vraiment en difficulté : 96% se disent à l'aise pour lire un relevé de compte, 79% ne ressentent pas de problème particulier pour souscrire un crédit, 68% estiment en savoir assez pour discuter avec leur conseiller bancaire pour leurs placements.

En revanche, dès qu'il s'agit de comprendre et de choisir un produit financier ou de lire la presse spécialisée, les Français sont une minorité à avoir l'impression que leurs connaissances sont suffisantes (49% pour choisir les produits et évaluer la rentabilité et le risque des placements, 28 % pour lire la presse financière).

Au-delà, force est de constater que les notions élémentaires ne sont pas mieux maîtrisées aujourd'hui qu'il y a 7 ans : dans une liste de trois réponses possibles, moins d'une personne sur quatre parvient à retrouver la définition d'une obligation, alors que plus d'une sur trois y arrivait en 2004 (38% exactement).

D'après vous, qu'est-ce qu'une obligation ? (en%)



Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011.

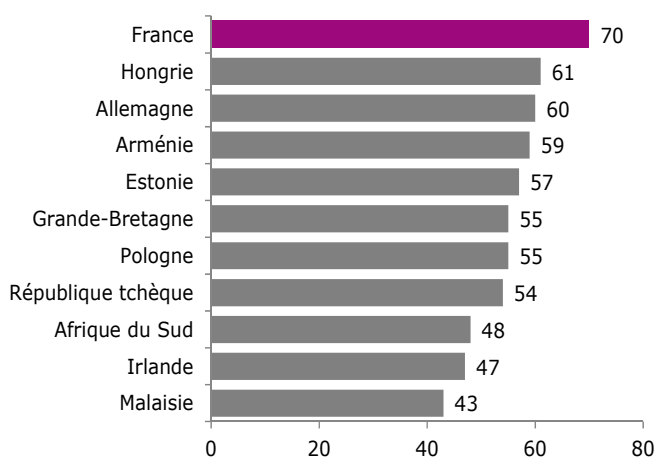
60% connaissaient la définition d'un dividende en 2004, contre 52% en 2011. Et, aujourd'hui, une minorité (45%) est capable de retrouver la définition d'un fonds commun de placement.

✓ **Les grands principes financiers sont néanmoins à peu près connus**

Si les calculs et la culture financière de base sont mal assurés, les grands principes financiers sont néanmoins mieux connus. Les Français ont une assez bonne idée de l'échelle des risques puisque 87 % savent que les actions sont plutôt risquées et 93 % que les livrets d'épargne ne le sont pas.

70% de la population sait qu'en diversifiant ses placements en Bourse, on peut limiter les risques. Ici, les Français se montrent plus avertis que les habitants d'autres pays ayant fait le test de l'OCDE : en effet, ils sont significativement plus nombreux que les Allemands, les Anglais, les Irlandais, les Polonais ou les Hongrois à croire dans les vertus de la diversification.

Proportion d'individus convaincus qu'on peut limiter les risques en diversifiant ses placements (en %)



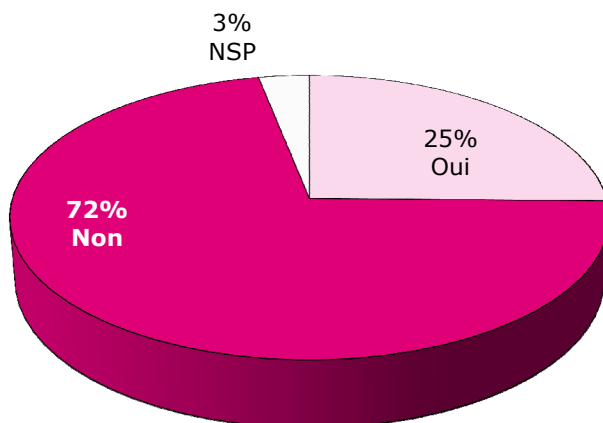
Source : OCDE, enquête « Financial literacy measurement », 2011. Pour la France: CRÉDOC, Enquête « La culture financière des Français », 2011

Autre signe d'une certaine rationalité : la majorité des personnes interrogées se disent que, lorsqu'on reçoit une somme d'argent exceptionnelle alors qu'on a un crédit à la consommation en cours, il est préférable de rembourser ce dernier ; seuls 12% pensent qu'il vaut toujours mieux placer cette somme sur un produit d'épargne ; 36% estiment que cela dépend des cas. Cette dernière réponse n'est pas incorrecte, mais, en règle générale, les taux d'intérêt des crédits à la consommation excèdent les rendements attendus sur la plupart des placements.

Par ailleurs, les sondés sont 72% à se douter qu'il n'est pas possible de trouver un produit financier qui soit à la fois très rentable et très peu risqué. Ce chiffre peut paraître satisfaisant, mais dans les faits, **25% croient tout de même à l'existence d'une « martingale », ce qui reste inquiétant, et nous place en bas du classement des pays ayant fait le test OCDE.** Autour de ce chiffre moyen

de 25 %, de fortes disparités existent selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle : 42% des 18-24 ans pensent que l'on peut trouver des produits garantissant, à coup sûr, des rendements élevés. Les ouvriers (36% d'entre eux), les personnes au foyer (33%), les locataires (30%) et ceux qui ne s'y connaissent pas très bien en placement financiers sont également plus susceptibles de se laisser piéger par des propositions fantaisistes.

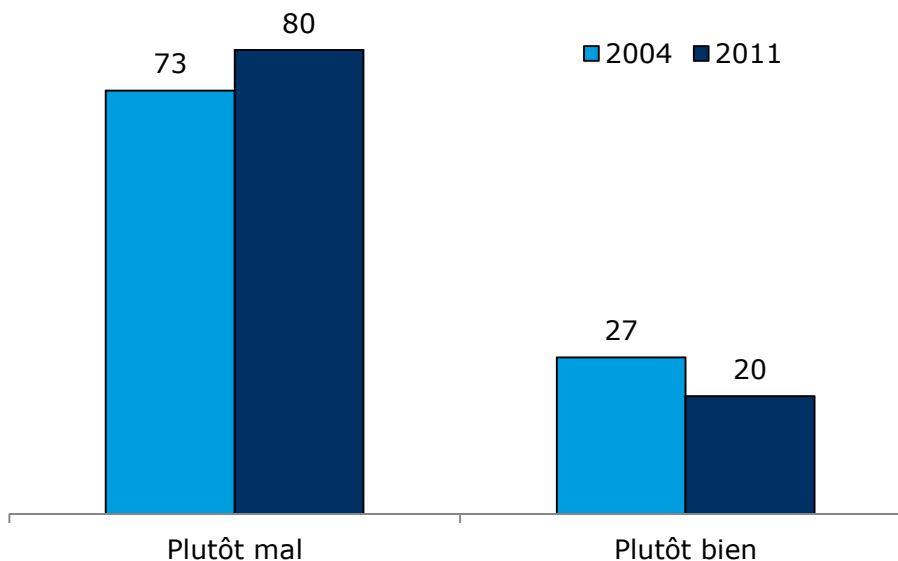
A votre avis, est-il possible de trouver un produit financier qui soit à la fois très rentable et très peu risqué ?



Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011.

✓ **Le sentiment d'incompétence reste élevé en matière de placements financiers**

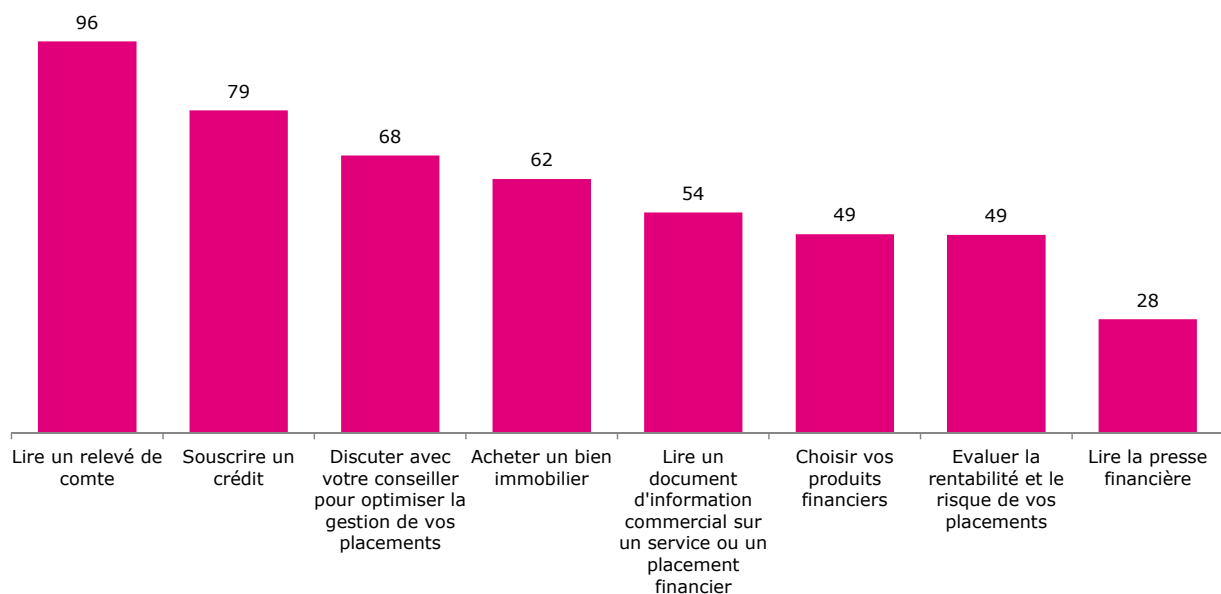
Globalement, avez-vous le sentiment de vous y connaître plutôt bien ou plutôt mal dans le domaine des placements financiers? (en%)



Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011 ; TNS-Sofres/AMF, « L'éducation financière des Français », 2004.

Depuis 7 ans, le sentiment de ne pas s’y connaître en finance a même progressé : +7 points entre 2004 et 2011. Les situations les plus épineuses concernent plus directement les placements financiers eux-mêmes : une minorité des personnes interrogées pense être capable de choisir elle-même les bons supports de son épargne ou qu’elle sait évaluer la rentabilité et le risque de ses placements, et 28% seulement déclarent avoir une grille de lecture qui leur permet de comprendre la presse financière.

Avez-vous l’impression que vos connaissances financières sont suffisantes pour chacune des situations suivantes ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011.

Cette partition reflète un état de fait : les deux tiers du patrimoine des ménages sont constitués d’actifs fonciers et immobiliers et 60% de nos concitoyens sont propriétaires de leur logement. La plupart ont dû, pour cela, recourir à un crédit. Ces situations sont finalement plus fréquentes que celles de détenir un portefeuille d’actions (rappelons que seuls 21% de nos concitoyens déclarent posséder des actions de société).

On notera également que, dans la hiérarchie des réponses, la discussion avec le conseiller financier arrive en bonne place : 68% de la population disent pouvoir discuter avec leur banquier dans le but d’optimiser leurs placements, alors que seuls 49% se sentent capables de choisir seuls les produits. Ce résultat souligne une fois de plus l’importance de l’accompagnement des épargnants. Sur tous ces sujets, le sentiment de compétence est, sans surprise, généralement plus élevé chez les cadres et les professions intellectuelles supérieures, les diplômés, les ménages aisés, chez les hommes plutôt que chez les femmes, et plutôt parmi les jeunes que parmi les seniors.

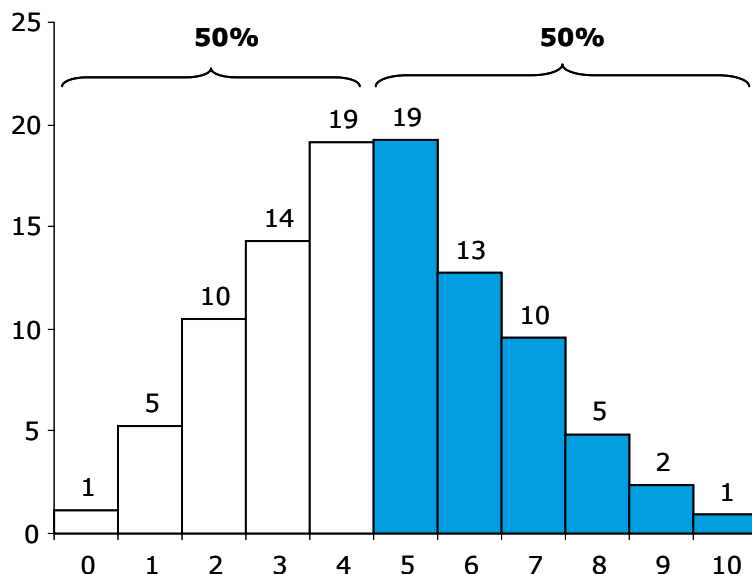
✓ **Indicateur de culture financière : une personne sur deux seulement obtient la moyenne**

Nous avons construit un indicateur de « culture financière de base » à partir de plusieurs questions figurant dans l'enquête. C'est un instrument synthétique qui permet de départager la population en deux catégories : ceux qui maîtrisent plutôt bien les notions élémentaires de calcul financier ou de placements, et ceux qui ont davantage de difficultés.»

	Bonne réponse	Mauvaise réponse
Q18. Selon vous, un livret d'épargne est-il un placement plutôt risqué ?		
Plutôt risqué		X
Plutôt pas risqué	X	
Q18. Selon vous, des actions sont-elles un placement plutôt risqué ?		
Plutôt risqué	X	
Plutôt pas risqué		X
Q25. A votre avis, est-il possible de trouver un produit financier qui soit à la fois très rentable et très peu risqué?		
Oui		X
Non	X	
Q31. D'après vous, qu'est-ce qu'un dividende ?		
L'augmentation du cours d'une action sur une année		X
Le revenu par action versé aux actionnaires selon le résultat de l'entreprise	X	
Le profit réalisé par l'entreprise		X
Q32. D'après vous, qu'est-ce qu'une obligation ?		
Une part de capital d'une entreprise		X
Une part d'un emprunt émis par une entreprise, une collectivité publique ou l'Etat	X	
Une part d'un fond de placement		X
Q33. D'après vous, qu'est-ce qu'un fonds commun de placement ?		
Une aide de l'Etat pour aider les salariés à placer leur argent		X
Un type de placement financier collectif	X	
Un livret d'épargne populaire		X
Q34. Imaginons que vous placiez 100 Euros sur un compte rémunéré à 2% par an. Vous ne faites plus aucun versement sur ce compte et vous ne retirez pas non plus d'argent. Combien aurez-vous sur votre compte un an plus tard, une fois les intérêts versés ? (question ouverte)		
Moins de 102 euros		X
102 euros	X	
Plus de 102 euros		X
Q35. Et combien aurez-vous sur votre compte au bout de cinq ans, toujours en faisant l'hypothèse que vous ne faites plus aucun versement et que vous ne retirez pas non plus d'argent ?		
Plus de 110 euros	X	
110 euros exactement		X
Moins de 110 euros		X
Vous ne m'en dites pas assez pour que je puisse répondre		X
Q36. Si la valeur d'un patrimoine progresse de 200%, cela signifie qu'il a été multiplié par :		
Deux		X
Trois	X	
Vingt		X
Trente		X
Q37. Quand on investit en bourse, il est possible de réduire les risques en diversifiant ses placements		
Vrai	X	
Faux		X

Seule une personne sur deux obtient une note supérieure ou égale à la moyenne et 1% seulement de nos concitoyens sont capables de trouver les 10 bonnes réponses aux questions que nous avons posées.

Note sur 10 obtenue aux tests de « culture financière de base »



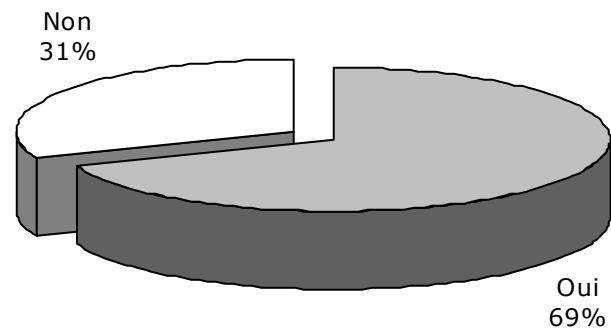
Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011.

Les hommes s’en sortent mieux que les femmes (note moyenne de 5,1/10, contre 4/10). Les diplômés obtiennent également de meilleurs résultats (5,4/10 pour les bacheliers, 6,1/10 pour les diplômés du supérieur), de même que les cadres (6,4/10), les travailleurs indépendants (5,3/10), les professions intermédiaires (5/10) et les hauts revenus (5,3/10). Mais **jamais, dans aucun groupe, les notes moyennes n’atteignent 7/10**. Le plus troublant est que, même parmi les personnes qui disposent de plusieurs produits d’épargne, la culture financière de base est assez faible (4,4/10).

✓ **Pour les guider dans leurs choix, les clients font confiance à leur banquier**

Nous venons de voir que plus de deux personnes sur trois accepteraient d’être formées par leur banquier, alors que celui-ci est, en quelque sorte, juge et partie. C’est dire la confiance des clients. Il faut dire que, lorsqu’ils prennent une décision financière, 69% s’appuient sur leur conseiller financier ; l’entourage n’est cité qu’à hauteur de 53%, Internet 22% et les médias 19% ; seuls 31% disent utiliser ce qu’ils ont appris durant leur scolarité.

Lorsque vous prenez une décision financière, est-ce que vous vous appuyez sur votre banquier ou votre conseiller financier pour faire votre choix ?



Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011.

Autre résultat marquant : lorsque leur banquier les aide à prendre une décision financière, 36% des clients reconnaissent qu'ils ne comprennent pas tous les enjeux de cette décision, mais qu'ils font confiance à leur conseiller financier.

Au reste, dans la très grande majorité des cas, les clients sont satisfaits des conseils qu'on leur donne : toutefois, au cours des trois dernières années, **25% des personnes interrogées ont eu l'impression d'avoir été mal conseillées au sujet de leurs placements financiers**, ce qui reste non négligeable.

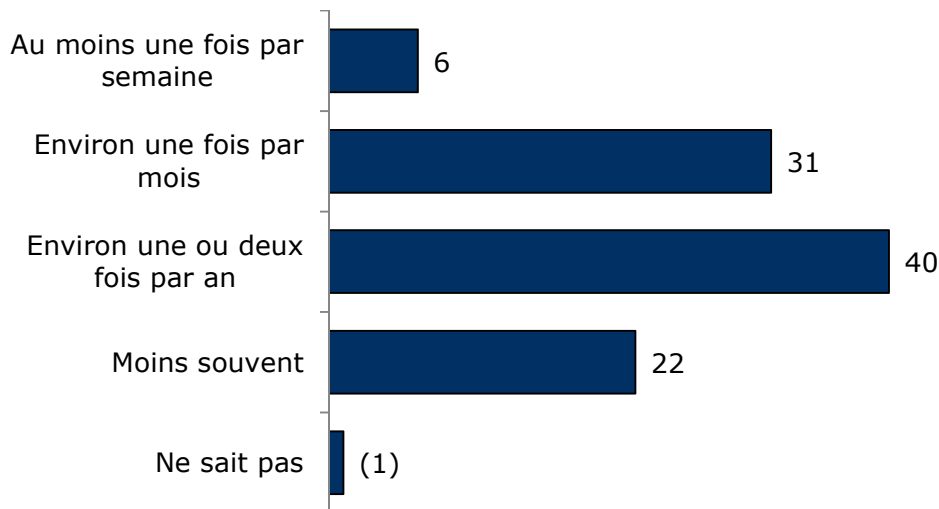
✓ **Les Français gèrent plutôt bien leur budget**

Un autre volet de l'étude s'attache à évaluer la gestion budgétaire au quotidien de la population. Les résultats sont plutôt rassurants : seules 26% des personnes interrogées n'ont pas d'idée précise de ce qu'elles dépensent chaque mois ; 44% élaborent régulièrement un budget de leurs ressources et de leurs dépenses et 26% se prêtent à cet exercice pour certaines occasions. 92% consultent souvent leur compte bancaire, que ce soit par le relevé envoyé par courrier (64%), par Internet (52%), au guichet de la banque (25%) ou par téléphone (6%). Est-ce une des raisons pour lesquelles 53% n'ont jamais présenté un compte débiteur et seuls 16% déclarent avoir été à découvert au-delà de la limite autorisée ? Ces chiffres reflètent en tout cas une certaine aversion des Français à l'endettement et au crédit. Les situations de découvert bancaire dépendent assez peu du niveau d'aisance financière ; c'est surtout le cycle de vie et les effets de génération qui sont explicatifs.

✓ La gestion des placements financiers : les Français peu actifs

Seule une personne sur trois s'occupe de ses placements financiers au moins une fois par mois : 40% s'en occupent seulement une ou deux fois par an et 22% encore moins souvent. Seuls 6% gèrent de manière hebdomadaire leurs placements et 31% le font environ une fois par mois.

Avec quelle fréquence vous occupez-vous de vos placements financiers ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête sur « La culture financière des Français », 2011.

Parmi les très rares qui interviennent chaque semaine sur leurs comptes, on trouve davantage de cadres, de professions intellectuelles supérieures et de diplômés. Ces catégories sociales disposent souvent de plusieurs types de placements financiers, dont certains nécessitent parfois une attention quotidienne (actions de sociétés, *warrants*...)

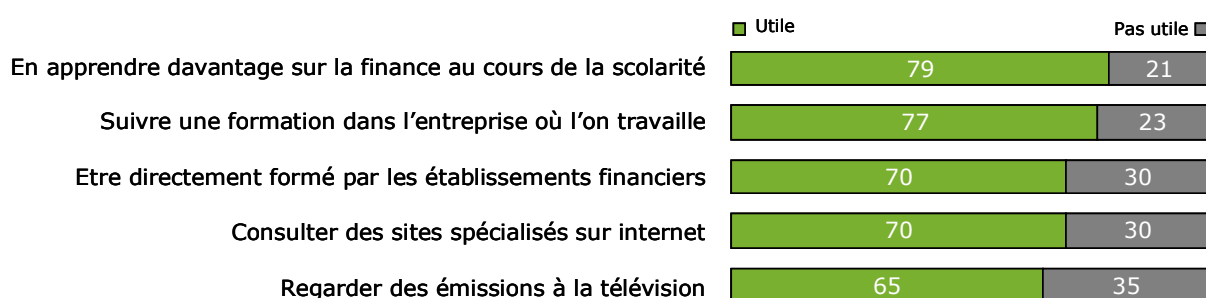
✓ Une forte appétence à mieux comprendre

La crise économique et financière, puis les menaces autour de la zone euro et de la dette des Etats inquiètent de plus en plus nos concitoyens. Ce qui se joue dans la sphère financière depuis 2008 semble leur échapper, alors que les répercussions sur leur vie quotidienne sont multiples : ralentissement économique, frein à la progression du pouvoir d'achat, hausse du chômage, plans de rigueur pour tenter d'équilibrer les comptes publics, etc. On comprend alors que l'appétence à mieux comprendre les enjeux financiers soit forte en 2011. Toute initiative visant à améliorer les compétences financières est jugée utile : 79% considèrent qu'en apprendre davantage sur la finance au cours de la scolarité serait un moyen efficace de progresser en matière de finances. **C'est particulièrement vrai pour les jeunes (18-24 ans) pour lesquels le pourcentage monte à 86 %.**

77% approuvent la suggestion de suivre des formations dans l'entreprise où ils travaillent ; 70% ne voient pas d'inconvénient à être formés directement par les établissements financiers. Là encore, les jeunes sont très au-dessus de la moyenne avec 79 %.

70% trouveraient utile de consulter des sites Internet proposant des informations et explications pédagogiques ; 65% trouveraient même intéressantes la mise en place d'émissions de télévision sur ces thèmes.

Dans la liste suivante, dites-moi ce qui vous semble utile ou pas utile pour acquérir ou améliorer ses compétences en matière de finance ? (en%)



Ces résultats confortent l'IEFP dans ses missions. Dans le cadre de sa vocation pédagogique et informative, l'institut s'est en effet fixé trois priorités :

- ***encourager l'éducation financière à l'école,***
- ***promouvoir la formation dans l'entreprise*** sur les principaux concepts de la finance personnelle et sur les dispositifs d'épargne salariale et de préparation de la retraite,
- ***informer les consommateurs*** de produits financiers.

L'Institut pour l'Education Financière du Public développe sa mission d'éducation financière par des actions concrètes et visibles. Son site www.lafinancepourtous.com est l'un des éléments essentiels de sa stratégie éditoriale. Destiné à tous les publics, il fournit une information pédagogique sur tous les sujets de finances personnelles, de la façon la plus objective et la plus complète possible. Un ouvrage consacré à tous les aspects des finances personnelles est paru en avril 2009 dans la collection « pour les nuls ». L'IEFP a, depuis, développé un secteur éditorial dynamique avec des ouvrages très grand public et de nombreux dépliants d'information. Il a aussi mis l'accent sur des partenariats avec la presse et en particulier avec la presse quotidienne régionale.

L'IEFP conduit aussi une démarche active auprès des enseignants, relais essentiels pour transmettre les bases d'une éducation financière aux jeunes, et développe avec eux des outils pédagogiques pour les y aider. En mai 2009, l'IEFP et le Ministère de l'Education nationale ont signé une convention de partenariat. A la rentrée 2011, l'institut a reçu l'agrément national du ministère.

A propos de l'Autorité des marchés financiers (AMF) :

L'Autorité des marchés financiers (AMF) veille à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. L'AMF est une autorité publique indépendante.

L'une des missions de l'AMF est notamment d'informer les épargnants. L'AMF met ainsi à sa disposition sur son site internet **www.amf-france.org** :

- des guides pédagogiques,
- des mises en garde contre des produits et des pratiques irrégulières,
- des documents d'information diffusés par les sociétés cotées en bourse,
- la liste des sociétés de gestion et des OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) agréés par l'AMF, les valeurs liquidatives et les documents d'information,
- le fichier des démarcheurs bancaires et financiers,
- le fichier des conseillers en investissements financiers et des associations professionnelles agréées.

Pour répondre à toutes les questions sur la bourse et les produits financiers, l'AMF a mis en place un accueil téléphonique « AMF Épargne Info Service » au 01 53 45 62 00. L'AMF est également présente dans les principaux salons de l'épargne.

Méthodologie

Cette étude repose sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population française : 1502 personnes âgées de 18 ans et plus ont été interrogées par téléphone au cours du mois de juin 2011. La sélection des interviewés s'est déroulée de la manière suivante : les numéros de téléphone ont été générés de manière aléatoire à partir du plan de numérotation téléphonique français (aucun annuaire téléphonique n'a donc été utilisé). L'échantillon a été ensuite constitué selon la méthode des quotas, laquelle garantit le respect, *ex ante*, d'une stratification conforme à celle de la population générale en fonction des critères suivants : sexe, âge, profession-catégorie sociale, taille de l'agglomération et grandes régions françaises. Nous avons ensuite appliqué un redressement statistique afin de tenir compte de la probabilité d'inclusion des répondants : en effet, par cette méthode, ceux qui disposent de plusieurs lignes téléphoniques ont une plus grande probabilité d'être contactés ; ils faut donc corriger cet *arte fact*. Un second calcul de pondération a été effectué pour garantir, *ex post*, que la structure de l'échantillon respecte celle de la population générale selon les critères du niveau de diplôme et du statut d'occupation du logement.